



PREFET DE L'AUBE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prix du kilogramme de raisin « fermage » ayant droit à l'appellation Champagne

Vendange 2009

Par arrêté préfectoral du 16 septembre 2010, le prix du kilogramme de raisin « fermage » ayant droit à l'appellation « CHAMPAGNE » est fixé comme suit, pour la vendange 2009 :

- Montgueux blancs: 5,05 €
- Montgueux noirs 4,94 €
- Villenauxe la Grande blancs 5,05 €
- Villenauxe la Grande noirs 4,94 €
- Autres crus 4,56 €

Ces prix s'appliquent au règlement des fermages dont les échéances s'inscrivent dans la période allant du 15 novembre 2009 au 14 novembre 2010.

CONTACT PRESSE :
PREFECTURE
Emmanuelle ROUX
TEL: 03.25.42.36.74
FAX : 03.25.42.36.34

Mail : emmanuelle.roux@aube.gouv.fr